

## MIEUX VIVRE À MALARTIC

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2020

La séance est ouverte à 20 h 15.

Il y a 39 présents et 24 pouvoirs soit 63 personnes pouvant voter sur 132 adhérents. Le quorum est atteint avec la présence de plus du tiers des inscrits à MVM qui sont à jour de leur cotisation depuis plus de trois mois ; ils peuvent donc participer au vote de l'Assemblée Générale.

Sont choisis pour l'Assemblée Générale un président de séance : Didier Tavant, une secrétaire de séance : Dominique Bellue et deux scrutateurs : Max Villaroel et Marie France Santal.

- Marie Jo Laroche, présidente de MVM, remercie les adhérents pour leur présence à cette assemblée, les bénévoles pour leur dévouement au fonctionnement de l'association la municipalité pour son aide matérielle et financière. Elle présente ensuite le rapport moral et d'activité : les différentes commissions présentent leur rapports. (cf pièces jointes pages 1 à 10)

### **Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

- Ensuite sont présentés le bilan financier et le budget prévisionnel (cf pièces jointes pages 11 à 16).
- M Philippe Macombe, commissaire aux comptes lit son rapport d'approbation des comptes. (pièce jointe page 17)

### **Bilan et budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.**

- Élection des nouvelles candidatures au Conseil d'Administration

Renouvellement d'un tiers des membres. À renouveler : Lily Dupas, Bernard Périllat et Didier Tavant, qui se représentent. Nouvelle candidature : Marie-France Santal.

Sont élus ou réélus à l'unanimité : Lily Dupas, Bernard Périllat, Marie-France Santal et Didier Tavant.

Conformément aux statuts, l'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de six à dix-huit membres.

Le CA actuel est composé de 11 membres :

- Georges Aulfinger
- Dominique Bellue
- Jacqueline Cahoreau
- Nicole Chopin
- Lily Dupas
- Marie Jo Laroche
- Claudine Laurence
- Marie-Paule Pepin
- Bernard Périllat
- Marie-France Santal

- Didier Tavant

Les membres du CA décident de se réunir ultérieurement. Ils conviennent de la date du 14 février 2020 à 15h30.

• **Questions à l'ordre du jour :**

- **Le montant de la cotisation :**

Une augmentation des cotisations est proposée par le CA : 14€ pour une adhésion individuelle et 21 € pour une adhésion familiale. **Cette augmentation est approuvée à l'unanimité.**

- **La fête de l'été :** cette fête se tiendra le samedi 27 juin. La location d'une sono est prévue dans le budget prévisionnel.

- question sur les mises en relation du Réseau d'Échange Réciproque de Savoirs : quelle fréquence et qui le fait ?

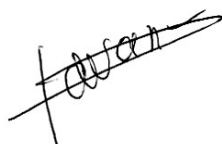
Ces mises en relation ont été gérées et actualisées sous la responsabilité de Françoise Claverie

- les **ateliers** des jeudis ou vendredis après-midis : proposition d'ateliers de bricolage, de réparation de petit matériel, d'entretien de vélo... Peut-être 1 samedi par mois ? Voir les disponibilités de salles avec l'EPAJG

- il est proposé de mettre en place une grainothèque et un café philo : le CA examinera les modalités de mise en œuvre.

L'Assemblée Générale se termine à 22h20.

Le président de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Tavant', written over a horizontal line.

Didier Tavant

La secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dominique Bellue', written over a horizontal line.

Dominique Bellue